



Commune de
Bourscheid

Avis public

Environnement

Il est porté à la connaissance du public que le Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a donné l'autorisation suivante:

Date autorisation	:	<i>05.03.2026</i>
Date d'affichage	:	<i>13.03.2026</i>
N/Réf. :	:	<i>2026-000402</i>
Objet	:	<i>Mise en place de nouveaux 11 miradors et maintien de 2 miradors existants sur le lot de chasse 196</i>
Lieu	:	<i>territoire des communes de Bourscheid et Feulen, sections E de Kehmen, Scheidel et A de Niederfeulen</i>

Le collège échevinal